



# Club Radio Amateur Sud-Ouest Inc.

## 4 De l'Église, Mercier, J6R 2K8

### PROCÈS-VERBAL

Assemblée régulière des membres le lundi 8 septembre 2014

#### 1. Ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par Lionel VE2DTV et secondé par Normand VE2NDC.

#### 2. Liste des présences

Noël VE2BR, François VE2DTK, André VE2DTL, Lionel VE2DTV, Jacques VE2DPF, Luc VE2KI, Fernando VE2LV, François VE2MRS, Normand VE2NDC, Sylvain VE2SYQ et Pierre VE2VO.

#### 3. Lecture des procès-verbaux des rencontres de juin et aout 2014.

Ces PV seront adoptés lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2015.

Fernando nous en résume la lecture.

Note au procès-verbal: Lors de l'assemblée régulière du 10 novembre 2014, Noël VE2BR a demandé une modification de ce point. Voir le PV cette assemblée.

- Début de la modification.

*À retirer :*

~~Noël conteste l'adoption de 5 membres par le conseil d'administration lors de l'assemblée générale ad hoc du 11 août 2014. Selon Noël cette assemblée était illégale car c'est seulement lors de l'assemblée générale — et il n'y en a qu'une par année — ou une assemblée spécial, avec 30% des membres présents, où les changements aux règlements peuvent être ratifiés. De plus, il avance que, suivant sa logique, en attendant, Luc VE2KI ne peut siéger au conseil d'administration que comme observateur. Noël propose donc une assemblée spéciale pour régulariser la situation.~~

*Nouveau texte :*

- Noël conteste la légalité de l'assemblée générale ad hoc du 11 aout 2014. Il propose deux solutions pour régulariser la situation, soit celle qu'il privilégie de tenir une assemblée spéciale ou à défaut, que le conseil d'administration désigne le cinquième membre comme observateur sans droit de vote.

- Fin de la modification.

Fernando avise l'assemblée que le conseil d'administration se réunira pour avancer une solution.

~~Adoptée par François VE2DTK et secondé par Pierre VE2VO.~~

#### 4. Mot du président

Fernando présente le nouveau conseil d'administration. Il nous rappelle aussi que dorénavant la cotisation annuelle pour l'adhésion au club CRASOI est de 25\$.

## 5. Rapport financier (Jacques St-Pierre, trésorier)

Jacques VE2DPF nous fait un résumé des dépenses et revenus depuis le début de l'année 2014-2015 en juin 2014. Le club a dépensé 186.63\$ et n'a pas eu de revenue et se retrouve au 7 septembre 2014 avec un total de 2 099.40\$ en banque et dans la petite caisse.

Noël VE2BR félicite Jacques pour une tâche bien accomplie. Il nous signale qu'il a ambiguïté dans les règlements pour le montant maximum que le conseil d'administration peut dépenser. Fernando VE2LV mentionne que cette anomalie est connue et qu'elle sera rectifiée lors de la prochaine assemblée générale. D'ici là le conseil d'administration appliquera l'ancien règlement.

## 6. Comité Technique – rapports et nouvelles (André Léveillé)

André VE2DTL nous explique les changements techniques apportés aux répéteurs du club.

- Le lien Wi-Fi de VE2RTS est installé sur la tour d'eau à Mercier. Un ASI (UPS) donné par André VE2DTL et Jacques VE2DPF est maintenant installé pour le répéteur et le nœud Astérix.
- Jacques VE2DPF a normalisé les tonalités de fin de transmission sur le réseau VECEV. Elles varient selon que les répéteurs soient liés ou non.
- Michel VE2BYB négocie toujours pour l'installation d'une antenne de 2,3 GHz afin que VE2RVF soit branché sur le réseau VE2CEV. Sinon il n'y a rien à signaler à ce répéteur.
- Le réseau d'urgence de RAQI attend une décision de la Direction générale des réseaux de télécommunications de Québec (DGRT) pour l'installation d'antennes sur les sites du réseau d'urgence.
- VE2RBV – rien à signaler.
- VE2RVF – rien à signaler.
- VE2RTS-3 (APRS de Mercier): Sylvain VE2SYQ, André VE2DTL et François VE2MRS ont corrigé le problème d'initialisation du TNC en vidant la table « heard table » qui empêchait qu'une transmission de positionnement soit répétée si ses coordonnées géographiques n'ont pas changés.
- Jacques VE2DPF a fait le don de 2 ordinateurs Quad DELL pour les besoins du local. Fernando a acheté et installé de la mémoire afin qu'ils soient plus performants.

## 7. Activités à venir

On discute de plusieurs endroits pour tenir le brunch pour les fêtes au mois de décembre. Pierre VE2VO s'informerait sur la possibilité de le tenir à la cabane à sucre Le Shack.

## 8. Varia

Noël VE2BR nous rappelle qu'il y aura le Hamfest de la Rive-Sud de Montréal le samedi 18 octobre. Il nous avise que cette année il n'y aura que deux personnes admises par table pour l'installation avant l'ouverture afin d'assurer que les meilleurs aubaines ne s'envolent avant l'ouverture du publique.

## 9. Levée de l'assemblée

Proposée par Pierre VE2VO et secondé par François VE2MRS.

Luc Beudet VE2KI  
Secrétaire